Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 30 (1904)
Heft: 6

Artikel: Palace-Hôtel de St-Moritz (Engadine)
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-24118

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

30me Année. 25 mars 1904. N° 6.

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef: M. P. HOFFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.
Secrétaire de la Rédaction : M. F. GILLIARD, ingénieur.

SOMMAIRE : *Palace-Hôtel de St-Moritz* (Engadine). Planche 8. — *Le funiculaire St-Imier-Sonnenberg* (suite et fin). — **Divers:** Tunnel du Simplon. Etat des travaux au mois de février 1904. — Exposition de Milan 1905. — La correction de la Bibera (canton de Fribourg). — Etude relative à une revision des articles 96 et 97 de la loi du 12 mai 1898 sur la police des constructions. — *Sociétés.* — Erratum.

Palace-Hôtel de St-Moritz (Engadine).

Le rapide développement de l'industrie hôtelière qui s'est produit durant ces 20 dernières années, a été récemment accentué dans le canton des Grisons par la construction de chemins de fer et de routes praticables même pendant la mauvaise saison ; ces nouvelles voies de communication ont permis d'exploiter aussi en hiver un certain nombre d'hôtels offrant tout le confort moderne aux personnes qui désirent faire des cures d'air à des altitudes élevées.

D'après la statistique de l'Association suisse des maîtres d'hôtels [1], il y avait en 1902 dans le canton des Grisons 250 hôtels, disposant ensemble d'environ 16 000 lits ; dans ce chiffre ne sont pas comptés les établissements plus modestes destinés aux voyageurs indigènes.

Le plus petit de ces hôtels est celui du glacier de Rosegg, avec sept lits ; le plus grand est le sanatorium Vulpera, à Schuls-Tarasp, qui renferme 650 lits.

Ces hôtels sont répartis comme suit dans les principales stations d'étrangers :

Stations	Nombre d'hôtels	Nombre de lits
St-Moritz	24	3070
Davos	70	2725
Pontresina	12	1480
Schuls-Tarasp-Vulpera	10	1300
Arosa	17	590
Closters	5	570
Churwalden-Parpan-Lenzerheide	7	500
Flims	3	425
Thusis	5	320

[1] Voir *Festschrift zur 40. Generalversammlung des Schweizerischen Ingenieur- und Architektenvereins.* Publié par la Section des Grisons. Coire 1903.

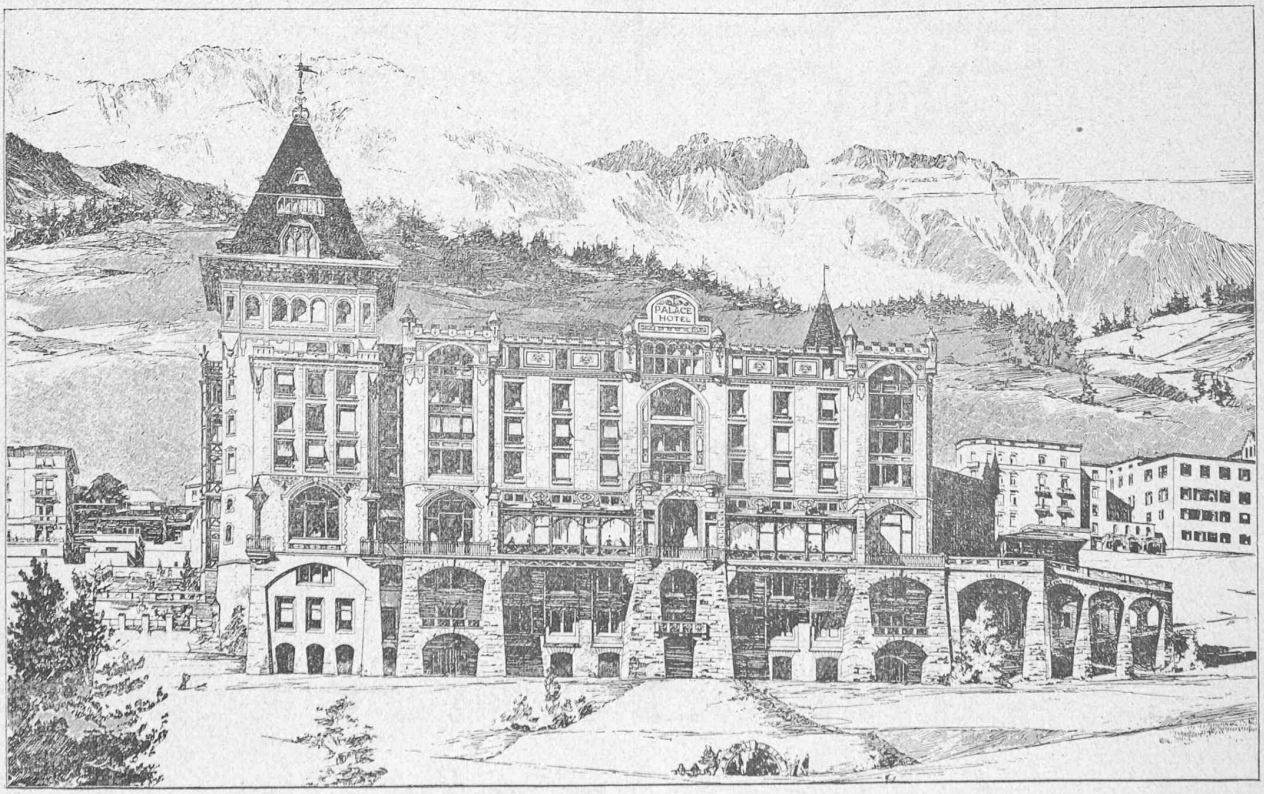

Fig. 1. — Palace-Hôtel de St-Moritz. — Façade Sud. — Architectes : MM. CHIODERA & TSCHUDY, à Zurich.

Fig. 2.

Ier, IIe, IIIe et IVe étages.

1. Office avec ascenseur.
2. Chambre d'étranger avec ou sans antichambre.
3. Chambre du garçon d'étage.
4. Salon.
5. Chambre de bain.
6. Ascenseur.
7. Terrasse.

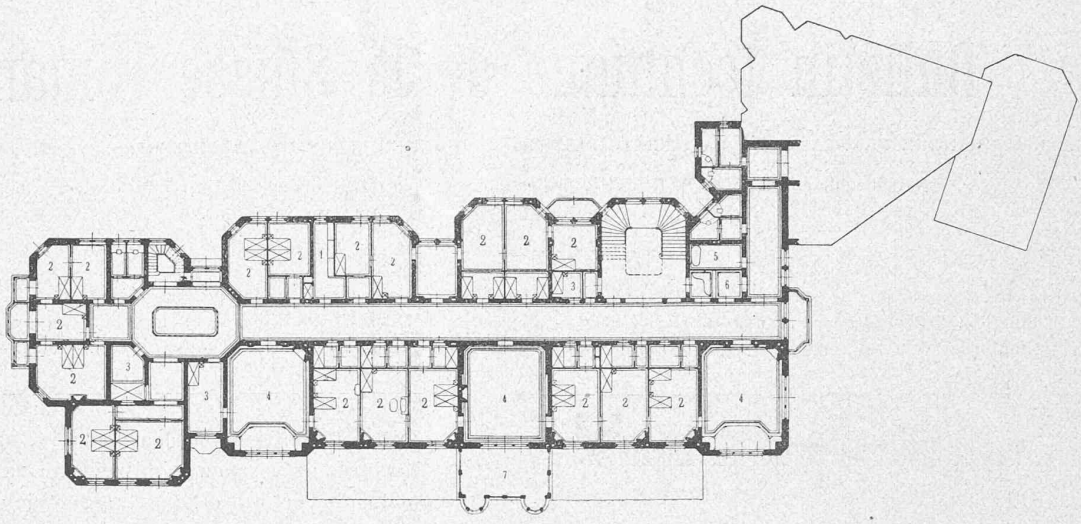

Fig. 3.

Rez-de-chausssée.

1. Office.
2. Restaurant.
3. Salle à manger.
4. Bureau de la Direction.
5. Vestibule et hall.
6. Entrée principale.
7. Ascenseurs.
8. Grand escalier.
9. Entrée secondaire.
10. Salons.
11. Billard.
12. Salon de lecture.
13. Appartement.
14. »
15. Boutiques.
16. Entrée du restaurant.
17. Vérandah vitrée.
18. Grande terrasse.

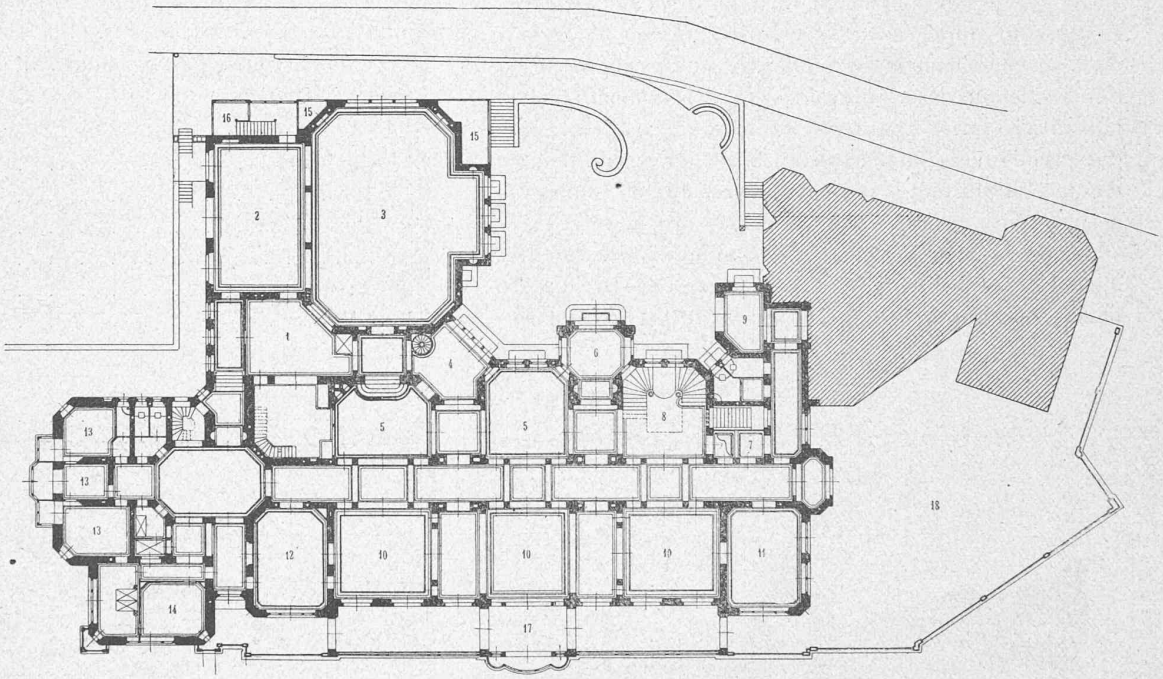

Fig. 4.

Sous-sol.

1. Cuisine.
2. Casserolier.
3. Cuisine à café et cuisine pour le personnel de service.
4. Salle de lavage de la vaisselle (souillarde).
5. Salle à manger du personnel de service.
6. Salle du courrier.
7. Ascenseurs.
8. Pâtisserie.
9. Contrôle et fournitures.
10. Fournitures.
11. Garde-manger.
12. Escalier de service.

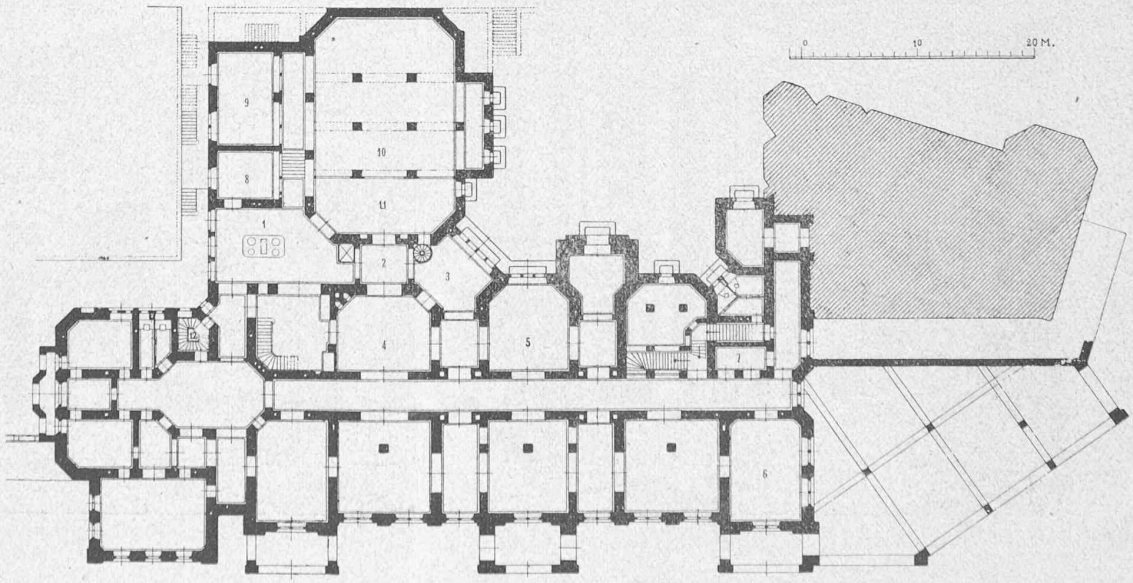

PALACE-HOTEL DE ST-MORITZ (ENGADINE). — ARCHITECTES : MM. CHIODERA ET TSCHUDY, A ZURICH.

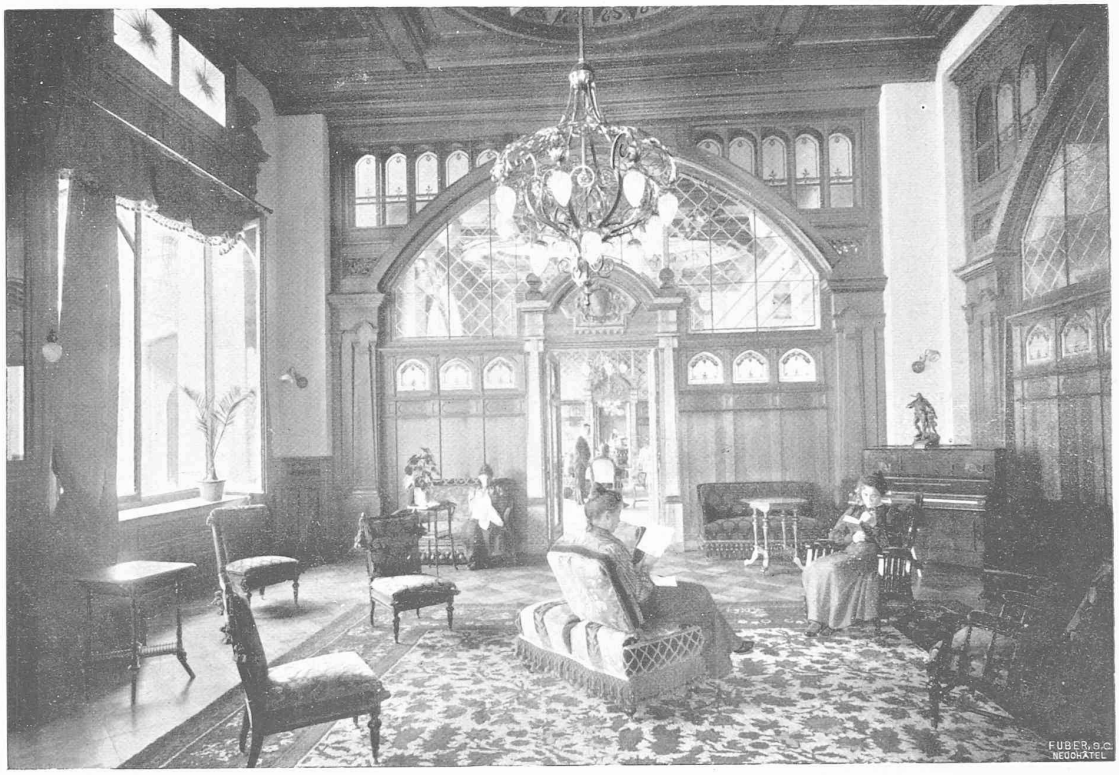

Le salon des dames.

Le hall. (Vue prise du côté de l'office).

PALACE-HOTEL DE ST-MORITZ (ENGADINE).

Architectes : MM. Chiodera et Tschudy, à Zurich.

Seite / page

leer / vide / blank

Fig. 5. — La salle à manger (déjeuner).

Fig. 6. — La vérandah vitrée.

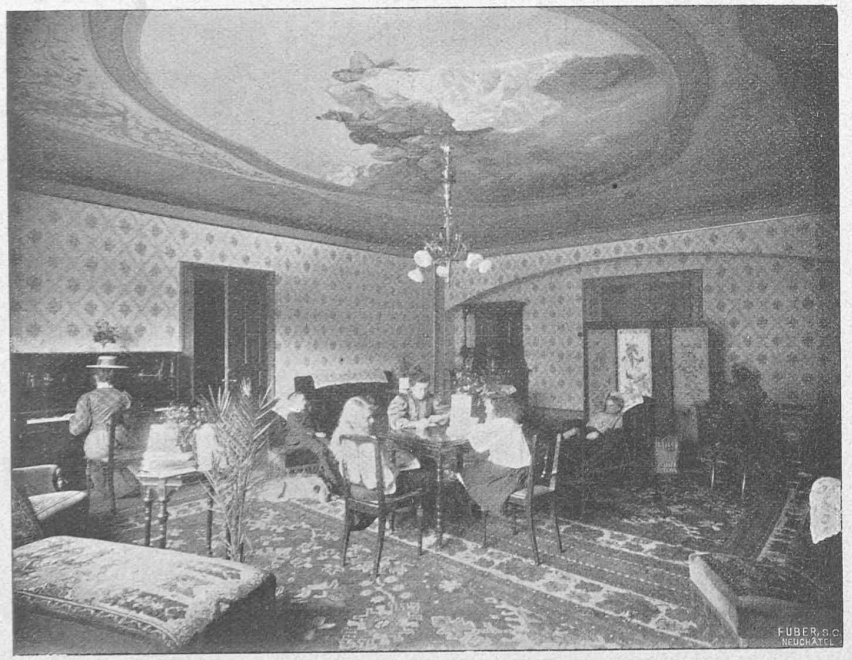

Fig. 7. — Un salon particulier.

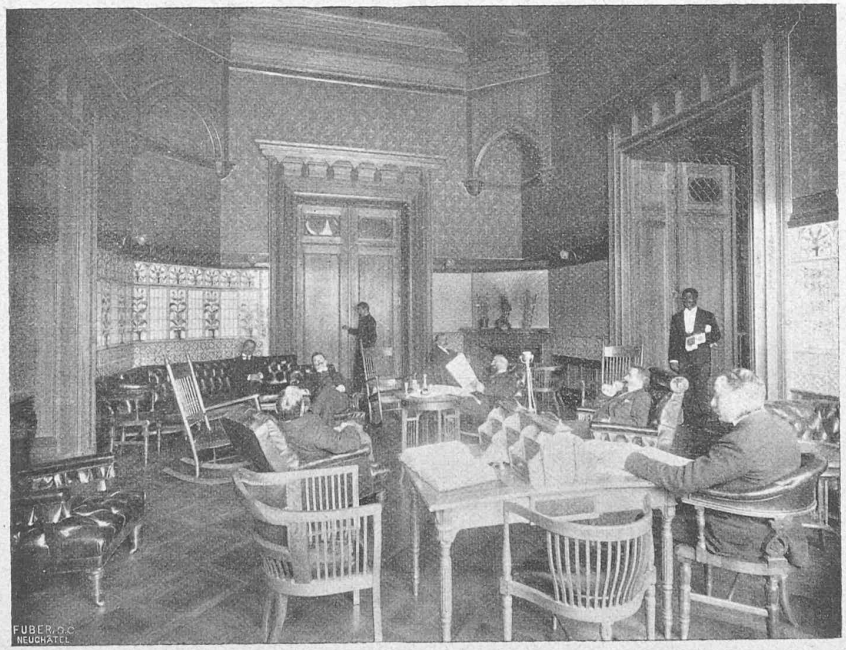

Fig. 8. — Le fumoir.

On peut classer ces hôtels en hôtels pour voyageurs de passage, hôtels pour cure d'air ouverts en été, hôtels pour cure d'air et de bains, hôtels pour cure d'air ouverts toute l'année et sanatoria proprement dits.

A chacune de ces classes correspond un type de construction assez bien défini, et qui tend à se spécialiser toujours plus, au fur et à mesure du développement de l'industrie hôtelière, par suite de la division du travail.

Les hôtels les plus récemment construits témoignent d'une réaction caractérisée contre l'ordonnance symétrique des hôtels-casernes, souvent adoptée autrefois, mais qui ne l'est plus guère aujourd'hui que pour de petits bâtiments, et les édifices modernes empruntent plus volontiers le caractère et la silhouette mouvementés des châteaux ou des villas.

Le Palace-Hôtel de St-Moritz appartient à la catégorie des hôtels pour cure d'air ouverts toute l'année. A côté de vastes salles de réunion, de galeries ouvertes ou fermées, suivant la saison, et de terrasses, ces hôtels doivent avoir de nombreuses salles de bains, des salons à tous les étages, des appartements pour familles entières, appartements que l'on peut agrandir à volonté par la réunion de chambres adjacentes, enfin, de puissantes installations de chauffage ; ils doivent en outre disposer d'emplacements aménagés pour les sports d'hiver.

Le Palace-Hôtel a été construit au cours des années 1895 à 1897 par MM. Chiodera et Tschudy, architectes, à Zurich ; il est situé au milieu de la pente rapide qui descend vers la rive gauche du lac de St-Moritz, et domine ce dernier de toute sa masse.

L'hôtel est entièrement fondé sur le rocher ; il comprend des sous-sol, un rez-de-chaussée et quatre étages.

La tour de l'angle Sud du bâtiment s'élève à 68 m. de hauteur. De style gothique anglais, cet édifice tire son caractère architectural bien plus des grandes lignes de ses façades que d'une décoration particulière quelconque, qui s'harmoniserait du reste mal avec le paysage de montagne et présenterait peu de résistance aux intempéries.

Les étages en sous-sol sont au nombre de trois ; dans celui du milieu sont établies les cuisines, avec les locaux accessoires qui en dépendent ; l'étage supérieur renferme les chambres du personnel de service de l'hôtel ; l'étage inférieur, les caves et les installations frigorifiques.

Au rez-de-chaussée se trouve l'entrée principale, sur la façade Ouest ; elle donne accès dans un vaste hall, aménagé en promenoir et qui sert aussi de salle de concert et de bal. Sur le hall s'ouvrent à l'Ouest les salles à manger et le restaurant, tandis que les salons, salles de lecture et de billard, le fumoir, etc., prennent jour sur la façade Sud-Est, le long de laquelle court une vérandah vitrée.

La funiculaire St-Imier-Sonnenberg

(Suite et fin) [1].

Superstructure. La voie du funiculaire St-Imier-Sonnenberg, qui est à écartement de 1 m. et ne comporte pas de crémaillère, ainsi que l'on a pu le lire dans la première partie

[1] Voir N° du 25 novembre 1903, page 293.

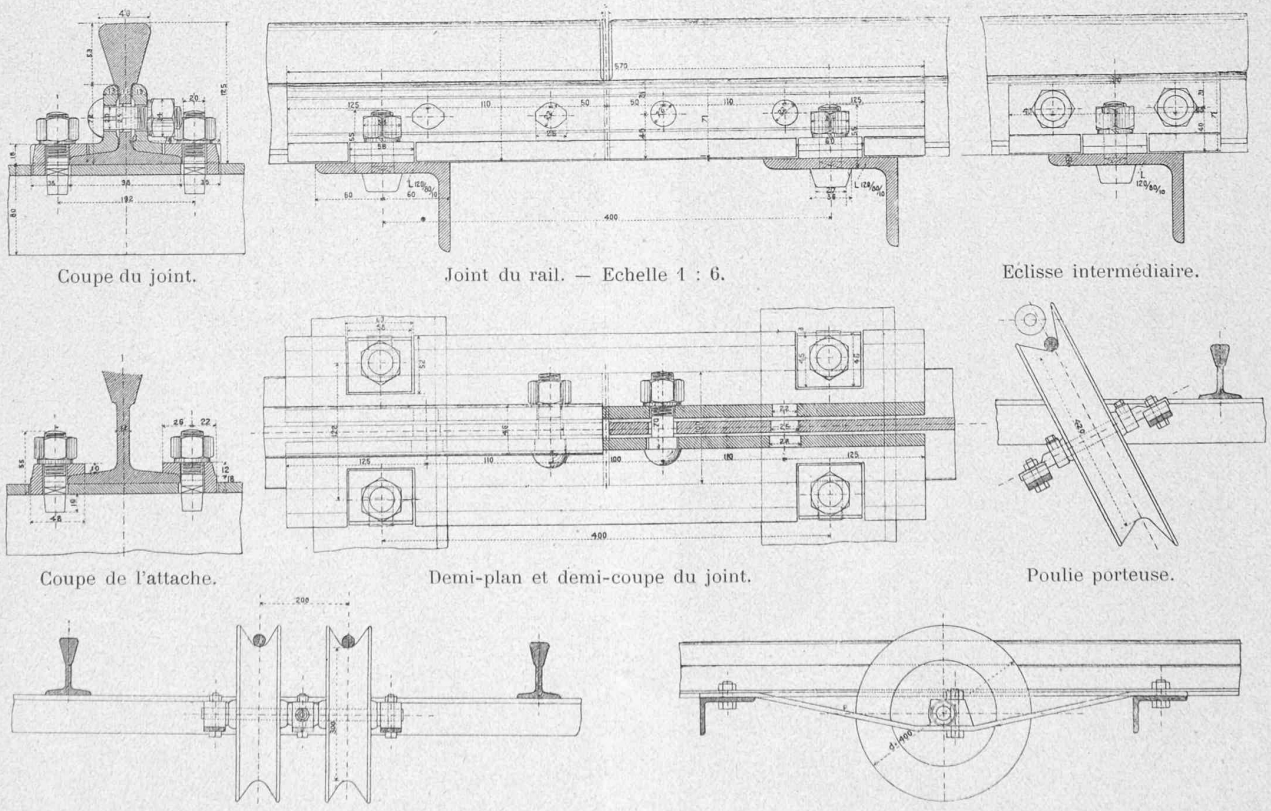

Coupe du joint. — Joint du rail. — Echelle 1 : 6. — Eclisse intermédiaire.

Coupe de l'attache. — Demi-plan et demi-coupe du joint. — Poulie porteuse.

Poulies porteuses. — Echelle 1 : 15.